



## Edito n° 2

### du Maire et de son Conseil Municipal

du 10 juillet 2014

Après près de 3 mois (100 jours) de fonctionnement, votre nouveau Conseil Municipal souhaite vous informer sur ses premières réalisations.

Les 8 commissions et la participation aux différents syndicats est en place. Nos deux Conseillers Communautaires Jacques Bellet et Aline Sauret, sont également très actifs au sein de la C.C.V.C. (Communauté de Communes Vexin Centre).

Il est également désormais accordé un temps de parole à l'issue de chaque séance du Conseil Municipal.

### Réalisations de nos premiers engagements

**Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires** (en accord avec tous les acteurs de cette réforme (Education Nationale, Enseignants, Atsems, Parents d'élèves, C.C.V.C))

- Horaires d'enseignement identiques pour tous les jours de la semaine.
- Du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et 13h45 à 16h00, le mercredi de 8h45 à 11h45.
- Gratuité du ¼ d'heure de garderie supplémentaire du matin
- Mise en place d'une facturation à la ½ heure pour la garderie du soir
- Refonte du tarif de l'étude
- Mise en place d'un ramassage des élèves en bus le mercredi à la sortie de l'école pour les acheminer au Centre de loisirs de Marines (sectorisation obligatoire) où ils bénéficieront de la cantine.
- Mise en place d'une garderie supplémentaire le mercredi de 11h45 à 12h30 pour permettre aux parents qui le peuvent de venir rechercher leurs enfants sur le temps de la pause méridienne.
- Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire pour permettre aux parents d'annuler un repas en mairie jusqu'à veille avant 9H sans facturation.

**ATTENTION : Il convient pour les parents, de s'inscrire dès aujourd'hui auprès du Centre de Loisirs pour le 1er Mercredi de septembre 2014.**

### Sécurisation piétonne et routière des abords de l'école

Installation des panneaux de signalisation dynamique de part et d'autre de l'entrée de l'école conformément au code de la route.

Instauration d'une limitation de vitesse à 30km/h sur une portion majeure de la rue Curie.

### Réalisation du colombarium dans le cimetière

## En cours ou à venir

### Juillet / août :

- Réalisation de l'abri « attente » pour les parents à l'entrée de la cour de l'école (vacances scolaires été)
- Rénovation du sas d'entrée de la maternelle
- Rénovation du court de tennis no 1
- Travaux de serrurerie sur l'ensemble de la commune
- Mise en sécurité de la mezzanine de la garderie

### Septembre/octobre :

- Démarrage des travaux du nouveau centre de secours
- Publication du petit journal de Cormeilles

### Vacances scolaires de la Toussaint :

- Suite de la sécurisation et de l'accessibilité de l'école (ralentisseurs, meilleure identification des passages piétons...)\*

***ATTENTION : Pour les travaux de sécurisation, l'équipe municipale a choisi de décaler ces travaux sur l'automne pour obtenir d'éventuelles subventions et ainsi réaliser les travaux à moindre coût pour le budget de la commune.***

## Projets sur début 2015

- ❖ L'installation du cabinet médical
- ❖ L'implantation permanente de la bibliothèque

Ces deux projets majeurs ne peuvent se réaliser sur l'année 2014 car, contrairement à toute attente, il s'est avéré que l'emplacement retenu (l'actuelle caserne des pompiers) n'est pas propriété de la commune.

Indépendamment d'une possible rétrocession de ces locaux à la commune pour l'€ symbolique, le retard pris pour la mise à disposition engendre le report des travaux de ces locaux et la concrétisation des deux projets.

La municipalité étudie de manière détaillée d'autres alternatives au centre du village, pour pouvoir arrêter son choix très prochainement et mettre en route les travaux afin de réaliser ces projets sur 2015.

### ❖ Parc de Rueil

La municipalité de Rueil, propriétaire du parc, nous concède l'exclusivité jusqu'à début octobre 2014 pour l'éventuel rachat du parc (14 ha). Toute l'équipe municipale se mobilise pour étudier la viabilité de ce projet pour notre village.

***Toute l'équipe municipale vous souhaite un très bel été et vous rappelle que vous pouvez retrouver l'intégralité des compte-rendus du Conseil Municipal sur le panneau d'affichage de la Mairie ainsi que l'ensemble des publications sur le site internet de la commune.***